LE PETIT ROMAN POLICIER Complet: 50 cts

LE PENDU DE VINCENNES

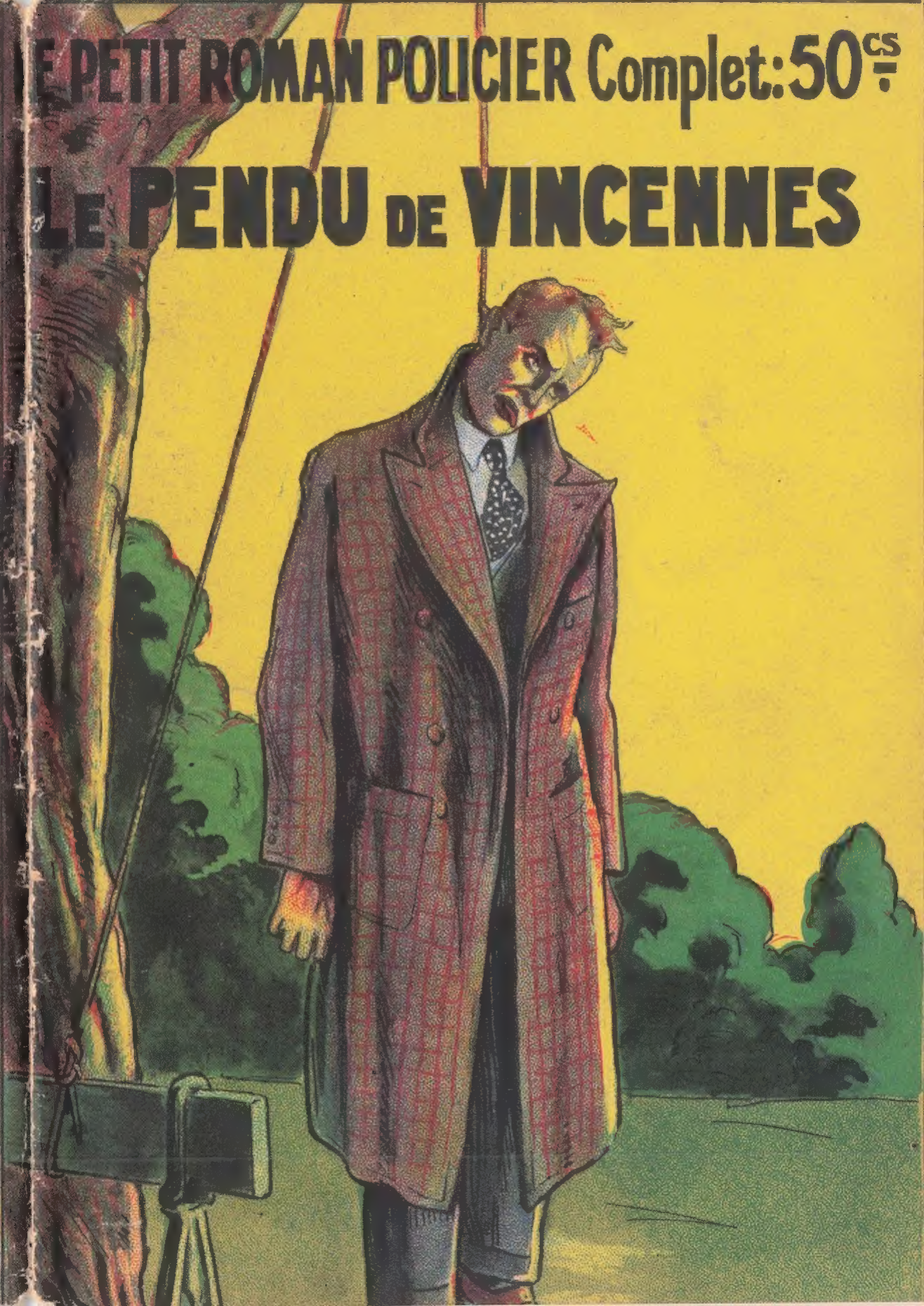

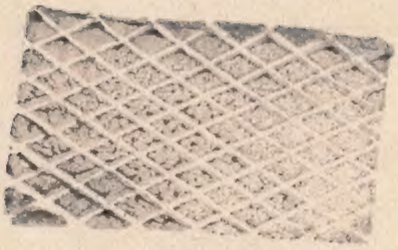

Ayant ainsi tout avoué, le misérable Matissou parut soulagé.

Dire la colère de Chassagne lorsqu'il connut les aveux de son complice est chose impossible. Il cria, tempêta et nia; mais, serré de près par les enquêteurs, il dut finalement reconnaître les faits.

La cour d'assises de la Seine le condamna à vingt ans de travaux forcés, tandis que Matissou se voyait gratifié de cinq années de prison pour complicité.

René Andrésy avait été remis en liberté depuis longtemps. Aujourd'hui, il est l'heureux époux de Geneviève.

Quant à Maurice Leclerc, il jouit à présent d'une réputation extraordinaire parmi ses collègues de la police.

FIN

Pour paraître mercredi prochain :

L'espion du « Savannah »

Roman policier inédit

par ALBERT BONNEAU

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge. 2-2 39

Le pendu de Vincennes

Roman policier inédit

par PAUL DARGENS

CHAPITRE PREMIER

Ce matin-là, vers huit heures, en l'absence du patron, M. Barsol, qui n'était point encore arrivé, Maurice Leclerc, secrétaire du commissariat, expédiait la besogne courante d'un air ennuyé.

Maurice Leclerc venait d'atteindre sa vingt-cinquième année.

C'était un garçon de taille moyenne, aux cheveux bruns, au visage sympathique. Vêtu avec élégance, il ne rappelait en rien le policier classique qu'on se plaît volontiers à imaginer.

La sonnerie stridente du téléphone, en retentissant brusquement dans le silence du bureau, lui fit abandonner le procès-verbal qu'il était en train de lire et, portant l'écouteur de l'appareil à son oreille, Leclerc interrogea d'un ton maussade :

— Allo! Allo!... Oui, c'est ici le commissariat de Vincennes!... Vous désirez?... Un pendu?... Ah! diable!... Oui, attendez sur place, j'y vais de suite!

Sur ce, Leclerc raccrocha, étouffant un grognement de mauvaise humeur.

En l'absence du commissaire Barsol qui, ce matin-

Sont réservés tous droits de traduction, d'adaptation, de mise au théâtre et au cinématographe.

là, s'éternisait décidément à son domicile, cette nouvelle corvée lui incombait.

Un pendu!... Comme si ce désespéré n'aurait pas pu aller mettre fin à ses jours ailleurs que dans le Bois de Vincennes!...

Des gardes, en faisant leur tournée matinale, venaient de le découvrir. De là le coup de téléphone destiné à alerter la police.

Quelques minutes plus tard, escorté de l'inspecteur Mourier et d'un agent en uniforme, Leclerc quittait le commissariat dans l'auto de service.

Avant de s'éloigner, il avait laissé sur son bureau une note destinée à informer M. Barsol de l'événement qui motivait son absence.

Une âpre bise du nord-ouest soufflait par ce clair matin de mars.

Tandis que l'auto roulait, gagnant le Bois tout proche, Maurice Leclerc constata que les rues étaient moins animées qu'à l'ordinaire, et ceci lui remémora qu'on était au samedi.

— Ceux qui ne travaillent pas aujourd'hui ont rudement de la chance! grommela-t-il, tout en allumant une cigarette.

Cependant, la voiture s'engageait sur la route de Nogent et Leclerc, se penchant vers le chauffeur, lui donna quelques indications :

— D'après le coup de téléphone des gardes, ce doit être au coin de l'allée des Bouleaux, à quelque trois cents mètres d'ici.

— Oui, je connais! fit le conducteur. Nous arrivons!

De fait, on distinguait un petit groupe, massé sur la contre-allée.

Les gardes forestiers qui avaient donné l'alarme étaient là, entourés de quelques badauds, promeneurs matinaux, ouvriers musards.

Un coup de frein immobilisa l'auto. Lestement, Leclerc sauta à terre, suivi de près par Mourier et par l'agent en tenue.

gonna Matissou, avec un coup d'œil vers Mourier.

— Vous ne vous êtes point demandé comment il se faisait que l'absence de M. Chassagne se prolongeât pareillement?

— Je ne m'occupe pas de ses affaires, ça ne me regarde pas!

— M. Chassagne n'est pas revenu chez lui, à Bourg-la-Reine, pour la bonne raison qu'il est présentement arrêté. La justice a découvert que c'est lui qui a assassiné son associé Fernand Ravelin, dont la mort l'enrichissait. Chassagne a fini par reconnaître la chose; seulement, il prétend que c'est vous, Matissou, qui avez exécuté le meurtre, auquel il ne participa point! Voilà pourquoi je vous disais, tout à l'heure, qu'il y va de votre tête!...

— Ce n'est pas vrai! cria Matissou, qui avait blêmi sous son hâle. M. Chassagne était là, c'est lui qui a tiré...

Il s'interrompit brusquement, flairant, mais un peu tard, le piège dans lequel il venait de tomber; mais il en avait trop dit pour pouvoir reculer, et Maurice Leclerc, auquel s'était joint M. Peltier, finit par lui faire confesser la vérité dans son entier.

La nuit du 25 mars, Chassagne et lui, embusqués dans leur auto, avaient guetté la sortie de Ravelin des « Tulipes ». A l'entrée du bois de Vincennes, ils l'avaient rejoint et Chassagne, sous prétexte de l'entretenir d'une affaire urgente, était monté dans le cabriolet de son associé, arrêté sur la route. Sournoisement, il l'avait tué d'un coup de feu tiré par derrière, à bout portant.

Matissou, qui attendait dans la seconde voiture, était accouru et c'est lui qui, sur les indications de son maître, avait transporté le corps de la victime jusqu'au banc voisin, procédé à la macabre mise en scène, destinée à égarer la justice. Pour cela, il devait toucher cinquante mille francs, que Chassagne lui remettrait lors du règlement du contrat d'assurance.

Cette absence prolongée de son maître n'a pu qu'alarmer Matissou, lequel doit être dans ses petits souliers!...

Peu à peu, Maurice Leclerc se déboutonnait, donnait des détails, et M. Peltier pouvait constater qu'il avait préjugé de son adhésion.

— Décidément, monsieur Leclerc, vous êtes un homme actif et entreprenant, proclama-t-il. Les procédés que vous employez ne sont pas toujours d'une correction absolue; néanmoins, on doit vous pardonner, étant donné le but que vous poursuivez!... Faites entrer votre Matissou!...

Prestement, Maurice Leclerc gagna la porte. Peu après, il introduisait le témoin, que flanquait l'inspecteur Mourier. Prudent Matissou ressemblait trait pour trait au portrait qu'en avait tracé le secrétaire.

C'était un paysan auvergnat d'une quarantaine d'années, au front bas mangé par des cheveux noirs et drus, au regard en dessous, et dont l'intelligence semblait plus que médiocre.

Sur un signe de M. Peltier, Maurice Leclerc entreprit de le cuisiner, selon l'expression usitée en pareil cas.

L'ayant fait asseoir, il lui fit décliner son identité. L'autre s'exécuta; évidemment, on le sentait mal à l'aise et il eût donné beaucoup pour être à cent lieues de là.

— Matissou, reprit le secrétaire, sur un ton sévère, cependant que son regard fixe pesait lourdement sur son interlocuteur, vous vous êtes mis dans une situation dangereuse. La vérité est connue de la justice... Présentement, il y va de la tête!

— Qu'est-ce que vous dites? sursauta le domestique, dont les petits yeux étincelèrent tout autant de crainte que de colère.

— Savez-vous où est votre maître?

— Ce matin, il est parti pour le commissariat de Vincennes. Il y avait été appelé... Je ne l'ai pas revu, et monsieur est venu me chercher tout à l'heure! bou-

Déjà, l'un des gardes, un brigadier, s'avançait à la rencontre des policiers. En quelques mots, il compléta les renseignements qu'il avait donnés par téléphone.

En passant, l'un de ses hommes avait aperçu le corps se balançant dans le vide, derrière un banc, en bordure de la contre-allée.

Le malheureux avait cessé de vivre depuis longtemps.

— Sa voiture, tout au moins je le suppose, est là-bas, conclut le brigadier, en étendant le bras. Ce cabriolet noir à filet rouge que vous apercevez!

— Bon, bon, nous allons voir cela... grogna Leclerc.

Devant lui, les badauds s'écartaient. Alors, il aperçut l'homme que les forestiers, après avoir coupé la corde, avaient allongé sur le banc.

C'était un individu de taille moyenne, à la mise correcte, élégante même. Il pouvait avoir une trentaine d'années, avait des cheveux blonds qui déjà se clairsemaient vers le sommet du crâne, le visage rasé, les yeux gris. Il était vêtu d'un complet-veston gris foncé. Une cravate noire à pois blancs barrait le plastron de sa chemise de soie. Un pardessus de même nuance que le veston et de forme sportive complétait cet accoutrement. Aux pieds, le mort avait des chaussettes de soie bleu marine, des souliers havane, genre daim.

Pas de coiffure!...

Maurice Leclerc constata tous ces détails d'un regard professionnel.

— Ah! la corde! grommela-t-il. Voyons la corde!

Celle-ci était solide et d'une qualité courante. Le mort en avait attaché une extrémité après le dossier du banc, puis il avait jeté le reste par-dessus la maîtresse branche d'un chêne, dressé derrière.

Après quoi, montant sur le banc, il avait fait un nœud coulant à l'autre bout et, y ayant passé la tête, avait sauté dans le vide, en enjambant le dossier.

— Mourier, allez donc jusqu'à la voiture qu'on nous a signalée, tandis que je procéderai à un premier examen du contenu des poches de ce pauvre diable! jeta, par-dessus son épaule, Maurice Leclerc à l'inspecteur qui bâillait derrière son dos.

— Entendu! fit ce dernier en s'éloignant.

Auparavant, il recommanda à l'agent et aux forestiers de refouler à distance les curieux, dont le nombre grossissait, et dont l'indiscrétion devenait gênante.

— Oui, c'est cela! approuva Leclerc en haussant les épaules. Ma parole... Ces gens-là n'ont donc rien de mieux à faire?... Pour ce que le spectacle qui s'offre est joli!...

Tout en monologuant de la sorte, il avait entr'ouvert le pardessus du défunt et extrait d'une poche intérieure un portefeuille en cuir de phoque, bourré de papiers.

Les premiers qu'il consulta le renseignèrent sur l'identité de l'individu.

C'étaient des cartes de visite, un permis de conduire, au nom de Fernand Ravelin, originaire de Saône-et-Loire, âgé de trente et un ans et habitant à Paris, 22 *bis*, rue Turbigo.

Comme profession : directeur d'agence immobilière.

Une enveloppe vide, placée entre les deux soufflets du portefeuille, attira l'attention du secrétaire. Elle portait comme suscription :

Monsieur Fernard Ravelin
Aux bons soins de M. Marcel Lussac
Villa des Tulipes
Rue de la Fédération Nogent-sur-Marne.

La lettre qu'avait dû contenir cette enveloppe avait disparu. Néanmoins, le renseignement était intéressant, en ce sens que le corps avait été trouvé sur la route de Nogent, à moins d'un kilomètre de la

— Votre système est fort ingénieux! murmura M. Peltier. A la vérité, il est des plus séduisants et, si vous avez des preuves matérielles pour l'étayer...

— Malheureusement, monsieur le juge, je n'en possède pas la moindre, avoua Leclerc. Chassagne est un rusé compère qui n'a rien laissé traîner derrière lui. Quant à Prudent Matissou, ce domestique qu'il fit son complice, car il avait besoin d'un être solide, vigoureux, je vous l'ai dit, ce Matissou est un Auvergnat d'une quarantaine d'années, fruste et borné, tout dévoué à son maître qu'il sert depuis dix ans...

« De plus, Chassagne a dû lui promettre une jolie récompense et, dans ces conditions...

— Évidemment! évidemment! murmura M. Peltier, à qui n'échappait point les difficultés de la situation. Si vos hypothèses sont exactes, nous aurons beaucoup de peine à établir la culpabilité de ces deux individus.

— Il y aurait peut-être un moyen, suggéra Leclerc. Faire venir Matissou et, plaidant le faux pour savoir le vrai, lui affirmer que Chassagne, démasqué, a tout avoué, rejetant entièrement sur lui le crime en question. Matissou, impressionné et se croyant trahi, lâcherait peut-être quelque chose...

— Oui, peut-être! reconnut M. Peltier, quoique, à la vérité, je n'aime pas ces façons de procéder qui ne s'accordent guère avec la conception de la justice. Pourtant, en la circonstance, comme je n'aperçois pas d'autre façon de faire, je consens à essayer...

— En ce cas, monsieur le juge, je crois que nous aboutirons! s'exclama Maurice Leclerc, dont les yeux brillaient. J'ai étudié mon Matissou à fond et espère l'amener où je désire.

— Il faudrait le convoquer...

— C'est chose faite... Escomptant votre assentiment, je me suis permis de le faire conduire ici, où il attend, sous la garde de l'inspecteur Mourier... Depuis ce matin, on retient Antonin Chassagne au commissariat de Vincennes, où M. Barsol le questionne...

faite, tandis que Chassagne est dans la soixantaine et d'apparence chétive!...

— C'est juste! reconnut M. Peltier.

— Donc, l'assurance en question fut conclue. De plus, toujours à l'instigation de Chassagne, les deux associés firent leur testament... En cas de mort de l'un d'eux, leur agence immobilière, laquelle est en pleine prospérité, revenait au survivant. Ravelin n'avait point de famille, nous le savons... De plus, il pensait hériter ainsi de Chassagne qui, vraisemblablement, devait mourir avant lui!... Les mêmes raisons qui l'avaient déterminé à signer le contrat d'assurance, le poussèrent à rédiger ce testament...

« Celui-ci est déposé chez Me Tabarel, notaire à Paris, qui en a donné connaissance à Antonin Chassagne dans les délais légaux... Vous me suivez, monsieur le juge?

— Parbleu! riposta le magistrat avec un sourire qui signifiait clairement que cette interrogation était de trop.

— Postérieurement, en conclusion de ces deux accords, Fernand Ravelin fit la connaissance de Geneviève Lussac, dont il s'éprit. Ce mariage fut décidé après les incidents que vous connaissez... La première pensée de Ravelin dut être de révoquer son testament... La situation devenait différente, puisqu'il prenait femme, fondait un foyer!

« A la réflexion, il n'en fit rien, se disant évidemment qu'assurance et testament ne pouvaient que jouer en sa faveur, étant donné l'âge de son associé, et les choses demeurèrent en l'état.

« Antonin Chassagne, sous des dehors mielleux, est un être dur, rapace; toute sa vie le prouve... La mort de Ravelin le débarrassait d'un associé et l'enrichissait du même coup. Voilà pourquoi il se résolut au crime... Par les confidences de Ravelin, Chassagne savait sa rivalité avec Andrésy!... Il s'agissait de faire endosser à ce dernier la responsabilité du meurtre! De là, la mise en scène que vous savez!

rue de la Fédération; chez ce M. Marcel Lussac, qui y résidait villa des Tulipes, on aurait sans doute des renseignements concernant le défunt, ce qui allait grandement simplifier les choses.

C'est ce que Maurice Leclerc exposa à M. Barsol, le commissaire de Vincennes qui, justement, survenait à cet instant.

Le magistrat, gros homme d'une cinquantaine d'années, au visage couperosé, approuva d'un hochement de tête :

— Mais oui, c'est cela, Leclerc, vous avez raison! Ensuite, nous aviserons le commissariat d'où dépend la rue Turbigo, afin qu'on avertisse la famille!... C'est un suicide, évidemment!...

— Evidemment! monsieur le commissaire! approuva le brigadier forestier.

A nouveau, il entreprit le récit de sa macabre découverte; puis il conclut :

— Je pense que nous pouvons continuer notre tournée, que vous n'avez plus besoin de nous!

— En effet, vous pouvez disposer, consentit M. Barsol, en saluant.

L'inspecteur Mourier revenait, sans hâte, le nez au vent. Il avait trouvé la voiture, un cabriolet grand sport, de marque française, en parfait état. La plaque de police, fixée près du tableau de bord, était au nom de Fernand Ravelin, 22 *bis*, rue Turbigo, Paris. Le chapeau du défunt, un taupé presque neuf, était posé sur l'un des sièges avant.

Avant d'aller se pendre, Fernand Ravelin l'y avait abandonné.

— C'est bon, nous allons faire enlever le corps! décida M. Barsol. Mourier, vous vous occuperez de faire conduire la voiture au commissariat où je rentre immédiatement... Quant à vous, Leclerc, poussez donc jusqu'à la rue de la Fédération, chez ce M. Lussac... Il est probable que vous y trouverez des renseignements complémentaires qui pourront être utiles!

— Soit, monsieur le commissaire!

— Inutile de vous recommander le tact! je sais mon cher, que vous n'en manquez point!... Ce M. Lussac doit être un parent de ce Ravelin... Donc, mettez-y des formes pour lui annoncer le suicide...

Maurice Leclerc eut pour son chef, dont il trouvait les recommandations superflues, un regard de travers que souligna un imperceptible haussement d'épaules.

Ce n'était pas la première fois qu'il lui était donné d'apprécier la délicatesse de Barsol, lequel, avec les meilleures intentions du monde, réussissait toujours à froisser ou à désobliger les gens.

Il excellait à s'étaler lourdement au milieu des situations, opérant avec la grâce d'un éléphant gambadant dans un magasin de porcelaines.

— Ah! celui-là!...

Maurice Leclerc ne jugea point utile d'achever sa pensée et, après un dernier regard vers ce qui avait été M. Fernand Ravelin, il s'éloigna en allumant une cigarette.

Peu à peu, l'air se réchauffait, le vent s'apaisait.

La marche, le calme du bois, firent du bien à Maurice Leclerc, dont la mauvaise humeur se dissipait. Il se sentait particulièrement en force et tout à fait bien, appréciant le jeu souple de ses muscles, respirant à pleins poumons l'air frais qui lui fouettait le visage.

Décidément, le patron avait bien fait de l'envoyer rue de la Fédération; cela allait lui valoir une promenade agréable, loin du commissariat, de son atmosphère aux relents de moisi et de ses paperassos!

M. Barsol se débrouillerait avec les procès-verbaux et le cadavre de Ravelin, Leclerc n'était pas fâché de lui repasser la corvée!

— Attention!... Me voici déjà arrivé! murmura-t-il bientôt. Il s'agit de prendre une physionomie de circonstance.

tions!... Au reste, voici la chose... A vous de conclure, monsieur le juge! Pour moi, les meurtriers de Fernand sont son associé, Antonin Chassagne, et le domestique de celui-ci, un certain Prudent Matissou, tout dévoué à son maître.

— Oh! oh! fit M. Peltier surpris, intéressé. Voilà pour le moins de l'inattendu. Et sur quoi vous appuyez-vous pour formuler cette opinion, monsieur Leclerc?...

« Pour que Chassagne ait tué un associé dont il faisait le plus grand éloge, il fallait un motif, et celui-ci n'apparaît pas clairement!

— Ce motif existe, monsieur, retorqua Maurice Leclerc. Si vous voulez bien m'écouter...

Sur un signe d'assentiment du magistrat, le jeune homme poursuivit, s'accoudant à la table qui les séparait :

— Au lendemain de l'arrestation de René Andrésy, j'eus des doutes sur sa culpabilité. Il protestait de son innocence avec un tel accent de sincérité!... Bref, je résolus de faire abstraction de tout ce que je savais, de reprendre l'enquête en le tenant en dehors de l'affaire! La chose était ardue, demandait du temps... Voilà pourquoi je me fis mettre en congé...

« Pour commencer, je fis le tour des relations de Ravelin. Le défunt connaissait peu de monde, à part les gens avec lesquels il était en rapports d'affaires et je commençais à désespérer d'aboutir de ce côté, lorsqu'un détail que je découvris me rendit quelque espoir.

« Il y a six mois, c'est-à-dire alors que Ravelin ne connaissait pas encore Mlle Lussac, Antonin Chassagne et lui contractèrent une assurance de cinq cent mille francs, au profit de celui des deux associés qui survivrait.

— Oh! oh!... fit M. Peltier, la chose est bizarre, en effet! et je m'étonne que Ravelin y ait consenti...

— Ce dernier pensait faire une bonne affaire! Ravelin avait trente ans et jouissait d'une santé par-

semblait absorbé dans ses pensées. Il lui était impossible de fixer l'instant de son départ car, rassuré sur ses intentions, Jolivet avait déjà regagné l'espèce de gourbi lui servant d'abri.

Quoi qu'il en soit, aux environs de vingt-trois heures, ce 25 mars, Andrésy, à l'entendre, se trouvait boulevard Garibaldi, c'est-à-dire à plusieurs kilomètres de l'endroit où, au même instant, Fernand Ravelin succombait.

Dans un jeu de photographies, au milieu desquelles on avait glissé celle d'Andrésy, Jolivet finit par le désigner, après quelque hésitation.

L'expérience, si elle n'était pas définitivement concluante, donnait à réfléchir. Aussi, M. Peltier, quelque peu impressionné, congédia-t-il le vagabond. Celui-ci se retira avec un visible soulagement. Il n'aimait guère fréquenter de trop près les gens de justice!

— Donc, reprit, après son départ, le magistrat. Si nous admettons l'innocence d'Andrésy...

— Il le faut, monsieur le juge, il le faut! Cet homme est innocent! reprit le policier avec force. Je regrette de m'être engagé sur cette pente!

— Si vous ne l'aviez fait, d'autres auraient agi de façon identique! Fatalement, les soupçons devaient se porter sur lui... Il nous faut donc recommencer l'enquête sur de nouvelles bases.

— Si j'osais vous en indiquer, monsieur le juge, risqua timidement Leclerc.

Pour le coup, M. Peltier se redressa vivement :

— Que savez-vous encore? interrogea-t-il en dévisageant le jeune homme. Allons, parlez!... Pourquoi hésitez-vous?...

— C'est que, comme je vous le disais tout à l'heure, j'ai aiguillé les recherches sur une fausse piste et qu'en vous en soumettant une seconde...

— Est-elle la bonne, au moins?... sourit imperceptiblement le magistrat qui appréciait grandement les scrupules de son interlocuteur.

— Je le crois!... J'ai pour cela de fortes présomp-

En effet, il avait quitté le bois et à présent, il cheminait par les rues de Nogent qui, peu à peu, s'animaient.

La rue de la Fédération était cette large voie s'amorçant à gauche et que bordaient des villas de coquette apparence érigées au milieu de jardinets que des grilles basses séparaient du trottoir.

Sans hâte, Maurice Leclerc entreprit de déchiffrer les noms, souvent prétentieux, inscrits au fronton des constructions.

— « Les Roses!... » « Ça me suffit!... » « Le bon coin!... » « On est bien là!... » Ah! çà, devrai-je faire toute la rue pour trouver « Les Tulipes »?... monologuait-il à mi-voix. Je vais demander à ces braves gens!... Ils doivent connaître!...

Ce disant, Leclerc se dirigeait vers deux hommes en tablier de jardinier et dont les bras étaient surchargés de gerbes de fleurs blanches.

Justement, ils s'immobilisaient devant la grille d'une villa largement ouverte.

— « Les Tulipes »? interrogea Leclerc, vous connaissez?...

— C'est là! fit l'un des fleuristes, en désignant la maison en question, d'où sortait un groupe de trois ou quatre personnes, visiblement endimanchées.

— Diable! y aurait-il une fête? songea Leclerc, en pénétrant dans le jardin.

Un gros monsieur en redingote pérorait avec une dame, au corsage rebondi, toute vêtue de satin noir.

— Un joli mariage, je vous assure!... Jeune homme très bien... Situation brillante... Les Lussac ne pouvaient prétendre à un tel parti!

— Geneviève est charmante! avança la dame.

— Sans doute, sans doute! concéda le gros monsieur, sans grand enthousiasme.

— Je voudrais voir M. Marcel Lussac! intervint Maurice Leclerc, se jetant à travers la conversation.

Son interlocuteur le dévisagea sans bienveillance.

— Vous venez de la part d'un fournisseur? dé-

créta-t-il, après avoir noté le chapeau mou, l'imperméable du jeune homme. Vous venez avertir que quelque chose cloche, naturellement!... C'est toujours comme cela!... Allez, je sais ce que c'est, j'ai passé par là!... Vous trouverez mon cousin dans le salon!... La porte à gauche, au rez-de-chaussée! Si vous êtes mal reçu, ce sera bien fait pour vous!...

Et, sans plus s'occuper de Leclerc, il reprit sa conversation, entraînant la dame dans une allée voisine.

Leclerc gravit le perron de quatre marches et pénétra dans le vestibule. La porte du salon était grande ouverte, un murmure de conversation s'en échappait. Une douzaine de personnes étaient là, s'entretenant avec animation. Partout, sur les meubles, la cheminée, des gerbes blanches où la fleur d'oranger dominait, s'étalaient, donnant à la pièce un air de fête.

— Diable! songea le secrétaire qui n'osait comprendre.

Mais un monsieur frisant la cinquantaine, petit, maigre, autoritaire, marchait sur lui, le sourcil froncé.

— Vous venez sans doute pour les voitures!... J'espère que vous nous donnerez l'auto promise; je veux que, pour le mariage de ma fille...

— Vous êtes monsieur Lussac? interrompit Leclerc.

— Bien entendu, et je vous répète que...

— Alors, venez par ici, j'ai un mot à vous dire... De la plus haute importance...

Les conversations avaient cessé, on regardait de leur côté; Maurice entraîna son interlocuteur, impressionné, vers le perron.

— M. Fernand Ravelin est de vos amis? reprit-il.

— Oui!... Il doit, ce matin même, épouser ma fille... Comment se fait-il qu'il ne soit pas encore arrivé?... Vous venez de sa part?... s'exclama M. Lussac avec aigreur.

sistait à présent un avocat, Me Lantillac, et à l'encontre de l'opinion du policier, il s'était persuadé de la culpabilité du jeune homme, lequel continuait à protester de son innocence.

— Votre conviction, votre conviction... finit-il par murmurer, j'aimerais mieux une preuve!

— Je vous en apporte une, monsieur le juge, ou plutôt, je vous ai amené un témoin qui, durant la nuit du 25 mars, à l'heure où Ravelin succombait sous les coups de son assassin, a vu Andrésy sur son banc, boulevard Garibaldi. C'est un pauvre diable, un vagabond, nommé Jolivet, qui couche depuis trois semaines dans un terrain vague situé sur le boulevard, juste en face du banc en question, indiqua Leclerc... J'ai eu beaucoup de peine à le décider à m'accompagner ici. Si vous désirez l'entendre...

— Vous êtes tenace, monsieur Leclerc... Ce n'est pas un reproche, au contraire! répliqua le magistrat avec un hochement de tête approbatif. Allez chercher votre vagabond! Il convient d'enregistrer sa déposition.

Leclerc sortit. L'instant d'après, il était de retour, poussant devant lui un loqueteux d'une quarantaine d'années, au teint terreux, au regard défiant.

Prié de décliner son identité, l'homme déclara se nommer Adrien Jolivet, manœuvre en chômage, et sur un mot de M. Peltier, il répéta ce qu'il avait confié à Leclerc.

La nuit du 25 mars, ne pouvant dormir, il errait dans le terrain vague où il avait élu domicile, lorsque son attention avait été attirée par un jeune homme bien mis, qui se tenait assis sur un banc du boulevard.

Un bec électrique éclairait l'endroit, si bien que Jolivet pouvait donner un signalement exact du personnage, signalement qui correspondait à celui d'Andrésy.

Intrigué, il avait épié le singulier promeneur qui, les coudes aux genoux, le menton dans les poings,

perplexe. Néanmoins, Leclerc, qui l'observait attentivement, nota que ses soupçons concernant la culpabilité du témoin semblaient prendre corps; aussi ne fut-il point très surpris de l'entendre proclamer :

— Monsieur Andrésy, je me vois, à mon grand regret, dans l'obligation de décerner contre vous un mandat de dépôt et de vous inculper de l'assassinat, avec préméditation, de Fernand Ravelin.

— Je suis innocent! s'exclama René Andrésy qui avait pâli.

Le magistrat se contenta d'esquisser un geste vague, tout en appuyant sur le bouton d'une sonnerie, ce qui fit accourir deux inspecteurs de police qui attendaient dans le couloir voisin.

M. Peltier leur tendit le mandat qu'il venait de signer et, l'instant d'après, Andrésy quittait le cabinet entre ses deux gardes du corps, lesquels étaient chargés de le conduire au dépôt, puis à la prison de la Santé, où l'heure suivante, il était écroué.

Mais avant de sortir, le jeune commis jeta à Leclerc un regard de reproche, qui alla droit au cœur du secrétaire.

— C'est vous qui m'avez perdu! semblait-il dire.

Bien que Leclerc eût conscience d'avoir fait tout son devoir, il en éprouva un certain malaise.

CHAPITRE IV

— Monsieur le juge, je vous le répète... Pour moi, René Andrésy est innocent... Je viens de prendre huit jours de congé, afin de pousser mon enquête à fond... C'est donc une conviction absolue que je vous exprime!

Penché vers M. Peltier qui l'écoutait attentivement, Maurice Leclerc parlait avec chaleur. Néanmoins, son interlocuteur paraissait peu convaincu.

Au cours de la semaine qui venait de s'écouler, il avait poursuivi les interrogatoires d'Andrésy, qu'as-

— M. Ravelin ne viendra pas... Il s'est suicidé hier soir... Ce matin, on l'a retrouvé au Bois de Vincennes!... jeta Maurice Leclerc, que les façons du petit homme finissaient par impatienter.

CHAPITRE II

On était au lundi. Dans son cabinet du commissariat de police de Vincennes, Maurice Leclerc poursuivait l'interrogatoire de M. Antonin Chassagne, qu'il avait convoqué au sujet de l'affaire Ravelin.

En effet, Antonin Chassagne, petit homme d'une soixantaine d'années, d'apparence chétive, aux petits yeux noirs vifs et perçants, était associé avec le défunt, dans la direction de la Société Générale Immobilière, affaire qu'ils avaient fondée et exploitaient en commun.

Leclerc avait appris la chose en examinant les papiers du mort.

Avec une bonne grâce parfaite, M. Chassagne achevait de lui donner toutes les précisions désirables. La Société Générale Immobilière comptait cinq années d'existence, s'occupait de ventes et d'achats de terrains, de propriétés, de prêts hypothécaires et se trouvait en pleine prospérité.

On ne pouvait donc attribuer à des soucis d'argent la funeste détermination prise par Fernand Ravelin, de mettre fin à ses jours; cela, M. Chassagne l'affirmait d'une façon catégorique et parfaitement convaincante.

— Mon associé était un jeune homme doux, intelligent et travailleur! Aussi, avais-je pour lui beaucoup d'estime! poursuivait M. Chassagne. Sa mort m'a causé un très réel chagrin, et je ne m'explique vraiment pas les motifs de son désespoir!

— En effet, murmura Leclerc qui reprit presque aussitôt : M. Ravelin devait épouser, samedi matin, Mlle Geneviève Lussac?...

— Oui, une jeune fille charmante! Pas très riche, à la vérité, mais charmante...

— Oui, charmante! répéta en écho Leclerc. Je l'ai aperçue samedi matin aux « Tulipes » où je m'étais rendu... Mariage d'amour?... ajouta-t-il pour dire quelque chose, tandis qu'il préparait de nouvelles questions.

— Hem!... fit M. Chassagne en tortillant entre le pouce et l'index de la main gauche le lobe de son oreille, qu'il avait fort épais et garni d'une touffe de poils demeurés roux, ceci est assez délicat, et je ne sais si je dois vous confier...

— Vous devez tout me dire, monsieur Chassagne, insista le secrétaire. Les renseignements que vous nous donnez sont tenus confidentiels, bien entendu!

— Alors, voilà! quoique entre nous, la chose ne puisse guère vous intéresser. Mon malheureux associé aimait profondément Mlle Lussac, j'en ai la certitude... A plusieurs reprises, il me fit là-dessus des confidences. Par contre, il n'en allait pas de même pour la jeune fille...

— Vraiment?...

— Je ne sais si je dois continuer... Tout ceci n'a aucun rapport avec la mort de Ravelin...

— Allez donc, je vous en prie... Mlle Lussac n'aimait pas M. Ravelin?

— A franchement parler, je ne le crois pas, mais là, pas du tout!... J'oserais même affirmer que son cœur aimait ailleurs...

— Tiens, tiens! mais alors, pourquoi consentait-elle à ce mariage?...

— Parce que M. Lussac, son père, l'exigeait! C'est un homme autoritaire, tyrannique même...

— Oui, oui, je le sais! murmura Leclerc, qui se rappelait sa première rencontre avec le propriétaire des « Tulipes ». Et pourquoi M. Lussac exigeait-il que Fernand devînt son gendre?...

— Lorsque ce monsieur fit construire « Les Tulipes », il contracta à notre cabinet un emprunt... Des

— J'avais l'intention de charger des inspecteurs de la police judiciaire de suivre cette affaire, ainsi qu'il est d'usage... Dans l'état actuel des choses, je renonce à cette idée, tout au moins pour le moment... Voici une convocation; allez la porter vous-même à M. Andrésy, et amenez-le ici, où je vous attends... En interrogeant ce jeune homme, je verrai à me faire une opinion.

Leclerc n'en demandait pas davantage. Ayant remercié, il s'éclipsa et, sautant dans un taxi, se fit conduire boulevard Voltaire.

René Andrésy était en conférence avec son patron, M. Dupuis. Leclerc attendit patiemment qu'il réintégrât son bureau personnel pour lui communiquer la convocation du juge d'instruction.

Audrésy ne marqua nul émoi.

— Le temps de prévenir M. Dupuis et je suis à vous, répliqua-t-il en regagnant le bureau voisin.

En effet, moins d'une demi-heure plus tard, Leclerc et lui pénétraient dans le cabinet de M. Peltier. Durant le trajet, ils n'avaient point échangé un mot.

Tout d'abord, le magistrat fit décliner au jeune commis son identité, l'informant que, conformément à la loi, il ne pourrait l'interroger sur le fond qu'en présence de son avocat. Pourtant, auparavant, il était désireux de lui poser un certain nombre de questions.

— Je suis prêt à vous répondre, monsieur, répliqua brièvement Andrésy.

A la prière du juge, il retraça ce qu'avait été son bref roman avec Geneviève Lussac; puis, il fit le récit de ses pérégrinations durant la nuit du 25 mars.

M. Peltier insista, comme l'avait fait Leclerc, pour savoir si aucun témoin ne pouvait confirmer l'alibi du jeune homme. Ainsi que précédemment, Andrésy répondit qu'il ne le pensait point.

L'interrogatoire se prolongea durant près de deux heures, sans amener de résultat.

De toute évidence, le juge d'instruction était fort

tement les résultats déjà obtenus, ce dont ce dernier marqua quelque étonnement.

— Tous mes compliments, monsieur Leclerc, vous avez, en cette affaire, fait preuve d'une activité, d'un zèle bien rares, ce dont je vous félicite sincèrement.

Le juge d'instruction était un gros homme à la physionomie bonasse, à l'air quelque peu endormi. Sous ses apparences, il cachait un esprit fin, délié. Mieux que personne, il fut donc capable d'apprécier l'habileté du jeune secrétaire.

— Somme toute, reprit-il après un instant de silence, cette affaire, qui paraissait mystérieuse, semble débrouillée, grâce à vous, monsieur Leclerc!... Selon toute probabilité, nous nous trouvons en présence d'une vengeance!... René Andrésy aura assassiné son rival dans un accès de jalousie et simulé un suicide, pour détourner les soupçons!...

Le policier eut un hochement de tête.

— Tout d'abord, je l'ai pensé, monsieur le juge; à la réflexion, je n'ose conclure!... René Andrésy m'a produit une excellente impression. C'est un garçon violent, mais de là à l'accuser d'un meurtre...

— Evidemment! évidemment! acquiesça M. Peltier, qui réfléchissait. Pensez-vous qu'un homme seul aurait pu pendre le cadavre et le placer dans la position où vous l'avez trouvé?

— Hier soir, j'ai tenté l'expérience et puis me permettre de vous répondre affirmativement... En présence de Mourier, l'un des inspecteurs du commissariat de Vincennes, j'ai pendu un mannequin de la taille et du poids approximatif de Ravelin.

Leclerc décrivait l'opération. Ayant passé le nœud coulant au cou du mannequin, il avait jeté la corde par-dessus la maîtresse branche du chêne voisin et, tirant dessus, avait hissé son macabre fardeau à la hauteur voulue. Après quoi, il n'avait plus eu qu'à attacher la corde au dossier du banc.

M. Peltier, qui avait suivi toutes ces explications avec attention, approuvait de la tête.

pertes qu'il fit l'empêchèrent de rembourser à la date prévue et même de payer les intérêts... Ravelin, qui avait négocié cette affaire, s'était mis en devoir de faire vendre la villa pour récupérer notre créance, laquelle se montait à près de trois cent mille francs, lorsqu'il fit la connaissance de Mlle Geneviève, dont il tomba éperdument amoureux.

— Je comprends! Les Lussac se trouvèrent dans l'obligation de consentir au mariage ou de rembourser, ce qu'ils ne pouvaient faire! murmura Leclerc.

— Vous y êtes, monsieur!... L'excuse de Ravelin, c'est qu'il aimait très sincèrement la jeune fille...

— Et vous dites que Mlle Lussac aimait ailleurs?...

— Oui, à ce que me conta Ravelin... Elle était presque fiancée avec un M. René Andrésy, commis d'architecte, demeurant rue d'Angoulême... Ces jeunes gens s'aimaient et le chagrin de Mlle Geneviève, lorsqu'elle dut rompre avec Andrésy, fut, paraît-il, profond...

— Ah! M. Ravelin connaissait ces détails? questionna le policier intéressé.

— Les Lussac tentèrent bien de les lui cacher; mais un jour que Ravelin sortait des « Tulipes », il se trouva face à face avec Andrésy qui savait à quoi s'en tenir sur le but de ses visites... Une violente querelle éclata entre eux et ce M. Andrésy bouscula quelque peu mon associé qui dut se réfugier chez son futur beau-père...

Entre les deux causeurs, il y eut une minute de silence.

L'air fort ennuyé, M. Antonin Chassagne caressait d'un geste machinal le chapeau melon qu'en entrant il avait posé sur ses genoux, tandis que Maurice Leclerc achevait de noter ses propos d'une plume rapide.

— Toute cette affaire fut très ennuyeuse, somme toute, et mon pauvre Ravelin aurait mieux fait d'y renoncer, conclut l'agent immobilier, après un instant de silence.

— Sans doute, sans doute, émit Leclerc, continuant à écrire. Mais cela n'explique pas son suicide à la veille d'un mariage qui comblait ses vœux!

— Bien entendu, monsieur; aussi, je me perds en conjectures et ce n'est pas moi, à mon grand regret, qui vous fournirai la clef de ce mystère, repartit le petit homme.

Le secrétaire lui posa encore quelques questions complémentaires. Il apprit ainsi que Fernand Ravelin n'avait plus de famille, qu'il habitait un petit appartement situé au-dessus des bureaux de l'agence, 22 *bis*, rue Turbigo. Quant à Chassagne, il résidait à Bourg-la-Reine, dans une propriété qu'il y possédait.

Ravelin était de conduite exemplaire. On ne lui connaissait pas de liaisons, non plus que d'ennemis.

Ce fut sur ces mots que les deux hommes se séparèrent et il fut convenu que Leclerc téléphonerait à Chassagne pour fixer la date des obsèques, lorsque les formalités administratives seraient terminées.

Après le départ de l'agent immobilier, on appela Leclerc au téléphone, juste à l'instant précis où le commissaire, M. Barsol, pénétrait dans son bureau.

— Un instant, monsieur, c'est de l'Institut médico-légal... souffla le jeune homme.

Presque aussitôt, il sursauta, s'exclamant :

— Vous dites?... Un assassinat?... Un coup de revolver tiré à bout portant dans la nuque?... Le médecin légiste qui vient de pratiquer l'autopsie a retrouvé la balle!... Ah! diable!... diable!...

Des secondes s'écoulèrent. Leclerc, vivement intéressé, écoutait la communication de son lointain correspondant, tandis que M. Barsol, des papiers à la main, se dandinait lourdement à la fenêtre, jetant au dehors des regards ennuyés.

— Bon, bon, merci de m'avoir prévenu!... Tout cela est extrêmement intéressant!... conclut enfin Leclerc en raccrochant.

Et, se tournant vers le commissaire, il annonça :

— Non, le bruit, la compagnie des hommes m'étaient odieux; d'instinct, je recherchai les endroits solitaires.

Durant quelque temps encore, Maurice Leclerc poursuivit cet interrogatoire. Bien qu'il fût visiblement irrité, René Andrésy se contraignait au calme, répondant de son mieux.

Enfin, le policier se retira en remerciant et il nota que le jeune homme marquait quelque surprise en voyant que leur entretien ne comportait pas d'autre conclusion. Même il laissa échapper un soupir de soulagement.

— Il a dû penser que j'étais venu pour l'arrêter, car il a parfaitement compris que je le soupçonnais! songea Maurice Leclerc. Le fait est que tout cela est singulièrement suspect... Ce garçon a passé hors de chez lui cette nuit au cours de laquelle son rival a été assassiné, et vers onze heures, il pouvait tout aussi bien se trouver embusqué dans le bois de Vincennes, guettant le passage de sa victime, qu'assis sur un banc du boulevard Garibaldi.

« Voilà où il faudrait une bonne preuve matérielle, dans un sens ou dans un autre. Seulement, celle-ci ne sera pas facile à découvrir!... »

Le lendemain, les journaux annonçaient la grande nouvelle : Ravelin ne s'était pas suicidé, comme on l'avait cru tout d'abord, mais avait été assassiné; aussi, le parquet venait-il de désigner un juge d'instruction, M. Peltier, afin d'éclaircir cette affaire, singulièrement mystérieuse.

La lecture des feuilles fit faire une grimace à Leclerc, bien qu'il eût prévenu l'événement. Du coup, le commissariat de Vincennes allait être dessaisi au profit des inspecteurs de la police judiciaire.

Sur les conseils de M. Barsol qui, décidément, s'intéressait au travail de son subordonné, celui-ci se rendit immédiatement au Palais de Justice. Introduit auprès de M. Peltier, Leclerc lui exposa succinc-

mie, comme j'en ai l'habitude... Je rentrai chez moi, rue d'Angoulême, vers sept heures...

— Je sais, approuva Leclerc, j'ai vu votre concierge!

L'autre lui jeta un coup d'œil de travers et poursuivit son récit, s'efforçant de dominer une évidente émotion.

— J'étais triste, mal à l'aise... Je songeais à l'événement qui devait avoir lieu le lendemain!... Vous comprendrez facilement mon état d'âme, sans qu'il soit besoin d'insister!... Je ne pouvais demeurer chez moi et ressortis bientôt...

— Pour aller dîner?...

— Je n'avais pas faim! Je me mis à marcher droit devant moi, au hasard, perdu dans mes pensées... Vous me semblez intelligent, monsieur, et parfaitement au courant de la situation, il vous est facile d'imaginer la nature de mes préoccupations...

« Durant une partie de la nuit, je déambulai ainsi. Vers onze heures, épuisé, à bout de forces, je m'assis sur un banc où je restai longtemps... Je me trouvai sur un boulevard que je ne connaissais point, mais peu m'importait... Lorsque, gagné par le froid de la nuit, je me remis en route, il pouvait être une heure du matin, peut-être davantage...

« Une plaque m'apprit que j'étais sur le boulevard Garibaldi, à Grenelle!... Je décidai de rentrer chez moi, ce que je fis, en passant par l'Etoile, les boulevards extérieurs... J'arrivai rue d'Angoulême, vers cinq heures, éreinté, fourbu... Je me jetai sur mon lit et dormis jusqu'à dix heures... Ce sommeil de brute me fit du bien! A mon réveil, je m'habillai et vins ici, où j'avais du travail à terminer.

— Durant cette longue promenade, n'avez-vous pas rencontré quelqu'un de connaissance?

— Je ne le pense pas! Même si j'avais aperçu un de mes amis, j'aurais fait un détour pour l'éviter.

— N'êtes-vous pas entré dans un café, un établissement quelconque, pour vous rafraîchir?...

— Du nouveau, et de l'inattendu... Ravelin, notre pendu du bois de Vincennes, ne s'est pas suicidé, mais a été assassiné d'un coup de revolver.

— Oh! sursauta le commissaire, mais alors, sa pendaison?...

— Un suicide simulé, pour masquer le meurtre!... Ravelin était mort lorsqu'on le suspendit à la branche que vous savez... Sur ce point, les conclusions du médecin légiste sont formelles!... Il les formulera tout au long dans son rapport, lorsqu'il déposera celui-ci au parquet.

— Extraordinaire!... Extraordinaire!... fit M. Barsol, dont le regard s'animait. Une sacrée histoire que nous allons avoir sur les bras, Leclerc... Elle m'a l'air singulièrement embrouillée...

— Je le crois, en effet!

— Heureusement que la police judiciaire va nous en débarrasser. Un simple suicide, c'était bon pour nous, mais un crime... Au fond, je n'en suis pas fâché, nous avons assez d'embêtements...

— Permettez!... Je ne suis pas du tout de votre avis, et s'il ne dépendait que de moi, ces messieurs de la police judiciaire ne nous dépossséderaient point de notre enquête. J'ai commencé celle-ci et j'ai déjà réuni des éléments fort intéressants...

— Qu'est-ce que vous racontez?... Vous apprenez à l'instant qu'il y a eu meurtre et non suicide... Vous n'essayerez pas de me faire croire que vous y voyez clair dans cet imbroglio...

— Si fait, monsieur le commissaire...

— Blagueur... Si je vous le demandais, vous me livreriez le nom du coupable, j'imagine, fit avec un gros rire M. Barsol, qui paraissait peu convaincu.

— N'allons point jusque-là; je vous dirai que je possède des présomptions concernant le coupable et ce n'est déjà pas mal...

— Fichtre... Je le crois bien... Vous parlez sérieusement, bien entendu, mon petit Leclerc? insista le commissaire, pris d'un dernier doute.

— Tout à fait sérieusement, monsieur!... Ecoutez, et vous serez édifié.

Sur ce, tandis que Barsol se laissait tomber avec lassitude dans le fauteuil précédemment occupé par Antonin Chassagne, Leclerc entreprit de lui résumer les renseignements fournis par le témoin.

Il parlait à mi-voix, sur un ton persuasif, en phrases courtes, précises, si bien que M. Barsol, impressionné, finissait par s'intéresser, oubliant que, depuis longtemps, il était blasé sur les émotions du métier.

— Intéressant!... finit-il par convenir. Alors, selon vous, c'est Andrésy...

— Je ne dis rien de tel! protesta vivement le secrétaire, vous pensez bien... Seulement... Reconnaissez-le, il y a là-dedans quelque chose... Ce fiancé évincé, avec qui Ravelin avait déjà eu une fois maille à partir...

— Evidemment! Evidemment!... Il aurait attendu Ravelin et, après l'avoir assassiné, l'aurait pendu!... Ingénieux!... Romanesque, dirai-je même, mais nullement invraisemblable!

— Vous comprenez qu'après avoir tiré les marrons du feu, je ne voudrais pas voir la police judiciaire s'emparer de l'affaire!

— Assurément!... Alors, un bon conseil, mon petit Leclerc... Poussez vivement votre enquête!... Ces messieurs ne vous en dessaisiront qu'après le rapport du médecin légiste, c'est-à-dire demain soir au plus tôt... D'ici-là, si vous avez pu éclaircir la chose, tout l'honneur vous en reviendra... Consacrez-vous à l'affaire Ravelin, je vous donne carte blanche, je m'occuperai du courant...

Leclerc remercia son chef ainsi qu'il convenait et, aussitôt, se mit à la besogne.

Son premier soin fut d'envoyer l'inspecteur Mourier aux « Tulipes » avec ordre de ramener M. et Mlle Lussac, sans leur dire, bien entendu, de quoi il s'agissait. Après les avoir entendus, il s'occuperait de René Andrésy.

vous, projet dont M. Ravelin avait provoqué la rupture, ce qui vous avait grandement irrité.

— Mais, monsieur! se regimba Andrésy, ceci n'a rien à voir avec l'affaire qui vous occupe, je suppose!...

— Laissez-moi achever, je vous prie... Vous conçûtes de cette rupture une violente irritation, car vous aimez sincèrement Mlle Lussac, laquelle vous rend votre affection... J'ai ouï dire qu'un jour, rencontrant M. Ravelin, rue de la Fédération, une altercation avait éclaté entre vous, et que vous vous étiez livré à des voies de fait sur la personne de votre rival...

— Et après, monsieur? gronda le jeune homme qui commençait à perdre patience.

— Qu'avez-vous fait durant la soirée du vendredi, 25 mars?...

— Ceci vous intéresse?...

— Beaucoup, monsieur Andrésy!... Pourtant, avant de poursuivre, je tiens à vous avertir d'un fait essentiel : M. Ravelin ne s'est pas suicidé, ainsi qu'on le croyait primitivement; il a été tué d'un coup de revolver, tiré à bout portant dans la nuque... Sa pendaison : simple mise en scène, destinée à égarer la justice!

Cette fois, René Andrésy sursauta, considérant son interlocuteur avec une stupeur non dissimulée et, entre eux, ce fut le silence.

Maurice Leclerc, qui surveillait attentivement le commis architecte, s'aperçut bientôt que, le premier émoi passé, un travail de déduction se faisait dans son esprit. Peu à peu, Andrésy commençait à entrevoir les raisons qui avaient amené le policier auprès de lui, ainsi que les motifs qui lui dictaient ses questions.

Il eut un haussement d'épaules et répliqua avec une sécheresse voulue :

— Vendredi, 25 mars, j'ai quitté mon bureau, où j'avais passé toute la journée, vers six heures et de-

En dépit d'une certaine irrégularité des traits, il était fort bien de sa personne, avec ses cheveux noirs, ses yeux verts, sa bouche un peu grande, mais d'un dessin correct.

Leclerc nota qu'il semblait fort las, avait le teint pâle, les yeux battus.

— Pouvons-nous causer librement? articula le policier, en baissant légèrement la voix.

— Mais certainement, monsieur! repartit Andrésy, marquant quelque surprise.

De fait, tous deux étaient seuls dans le bureau, le jeune employé, un garçon de quinze à seize ans, qui avait introduit le visiteur, s'étant retiré dans une pièce voisine où on l'entendait aller et venir, se préparant au départ.

— Monsieur, je suis secrétaire du commissaire de police de Vincennes, et suis chargé de procéder à une enquête touchant la mort de M. Fernand Ravelin, attaqua résolument Leclerc.

Malgré lui, Andrésy avait eu un imperceptible sursaut. Pourtant, il se remettait déjà.

— Je ne vois pas très bien, monsieur, en quoi je puis vous être utile, commença-t-il.

Les journaux n'avaient point encore annoncé le résultat de l'autopsie pratiquée par le médecin légiste. Pour tout le monde, Fernand Ravelin s'était suicidé et cette ignorance de la vérité laissait à Leclerc ses coudées parfaitement franches; aussi, se hâta-t-il de reprendre, voyant que son interlocuteur marquait un temps :

— Vous avez connu M. Ravelin?

— Très peu...

— Oui, je le sais... Ce monsieur et vous étiez rivaux, en quelque sorte!

Et comme Andrésy fronçait le sourcil, le secrétaire précisa :

— Au cours de mon enquête, j'ai appris qu'un projet de mariage avait existé entre Mlle Lussac et

A cette heure, le jeune secrétaire était tout bouillant d'ardeur. C'était la première fois qu'il se trouvait seul à la tête d'une pareille affaire et il allait s'y donner de tout son cœur, de toute son intelligence.

Il achevait d'établir son plan de campagne lorsque, l'heure d'après, Mourier se glissa dans son bureau. Les Lussac étaient là, qui attendaient dans la pièce voisine.

— Introduisez la jeune fille! ordonna Maurice Leclerc, après un instant de réflexion.

Lorsque Geneviève entra, il l'enveloppa d'un regard pénétrant. C'était une blonde de vingt ans, très fine et fort jolie, avec son visage ovale, ses grands yeux mordorés.

Elle était fort pâle, mais semblait très calme. Leclerc nota qu'elle était vêtue d'une robe tailleur de couleur sombre et il apprécia son tact; elle ne portait point le deuil de son fiancé.

— Mademoiselle, commença-t-il, lorsqu'elle eut pris place en face de lui, excusez-moi de vous avoir dérangée, mais par devoir, j'aurai certaines questions à vous poser... J'espère que vous voudrez bien y répondre avec franchise et sincérité. Il s'agit de la mort de M. Ravelin.

— Je suis prête à vous répondre, monsieur, mais je vous en avertis, je ne pourrai vous apprendre grand'chose, murmura Geneviève Lussac, en fixant son interlocuteur.

— Vous n'aimiez pas M. Fernand Ravelin! attaqua Leclerc.

— Mais... fit la jeune fille, visiblement troublée.

— Répondez, mademoiselle, je vous prie, même si ma question vous semble sans objet et indiscrète. Vous ne consentiez à cette union que pour obéir à la volonté de vos parents!

— En effet, monsieur, reconnut Mlle Lussac, vous êtes bien informé.

— Votre père devait près de trois cent mille francs

à M. Ravelin, qui menaçait d'exécuter les vôtres.

— C'est cela!

— Par contre, vous aimiez un jeune homme, M. René Andrésy, avec lequel vous étiez presque fiancée.

Cette fois, Geneviève Lussac rougit violemment, tandis que son regard se détournait.

— Monsieur, je ne comprends pas vraiment où vous voulez en venir.

— M. Andrésy est de caractère violent, emporté, poursuivit Leclerc, impitoyable. Une fois même, il chercha querelle à M. Ravelin qui, pour lui échapper, est venu se réfugier chez vous...

— Je crois qu'en effet, il y eut une altercation entre ces messieurs.

La pauvre Geneviève balbutiait, visiblement au supplice, et Leclerc ne pouvait s'empêcher de la plaindre. Cependant, il insista :

— A votre avis, pourquoi M. Ravelin se serait-il suicidé?

— Je l'ignore totalement... Ce suicide me paraît inexplicable!

« Parbleu! songea Maurice, tellement inexplicable qu'on l'a assassiné! »

Mais il se garda bien de communiquer cette réflexion à son interlocutrice. Il lui posa encore quelques questions concernant René Andrésy. Après quoi il la congédia en s'excusant. Geneviève s'étant retirée, ce fut au tour de son père de s'asseoir sur la sellette.

M. Lussac ne fit aucune difficulté pour reconnaître que, s'il avait rompu les fiançailles de sa fille avec Andrésy et consenti à l'union de celle-ci avec Ravelin, c'était uniquement pour échapper à la ruine.

Le vendredi, jour de sa mort, Ravelin était venu dîner à Nogent, comme il le faisait presque tous les soirs, depuis une quinzaine. Il semblait fort gai, faisant des projets, parlait avec Geneviève de leur

voyage de noces, de l'appartement qu'ils occuperaient, au retour, rue du Louvre.

Il s'était retiré comme d'habitude, vers onze heures, en annonçant son arrivée pour le lendemain, aux environs de dix heures. Lussac l'avait accompagné jusqu'à sa voiture, laquelle stationnait devant la porte.

Sur un mot de Leclerc, il donna des renseignements sur Andrésy, qu'à l'instar de Chassagne, il dépeignit comme un garçon violent, emporté.

Lorsqu'il se retira enfin, Maurice Leclerc commençait à avoir son opinion. Restait à la vérifier...

C'est ce qu'il entreprit de faire sur-le-champ, non sans avoir conféré avec M. Barsol et l'avoir informé des résultats obtenus.

CHAPITRE III

René Andrésy travaillait chez M. Dupuis, un architecte installé boulevard Voltaire. Ce jour-là, vers six heures, le jeune homme se disposait à quitter son bureau, lorsqu'un visiteur se fit annoncer.

C'était Maurice Leclerc.

En l'absence de M. Dupuis, appelé sur un chantier, ce fut Andrésy qui le reçut. C'est ce que le policier, qui avait pris ses informations, escomptait.

— Si vous voulez me faire part de l'objet de votre visite, monsieur, prononça Andrésy, en indiquant un siège au survenant, auquel il venait de signifier que son patron n'était point à son cabinet.

Tout en s'installant, le secrétaire de M. Barsol dévisageait attentivement son interlocuteur.

Durant la journée, il avait procédé à une enquête sur son compte, complétant ainsi les renseignements qu'il possédait déjà. Ceux-ci, à la vérité, étaient excellents.

René Andrésy était un jeune homme de vingt-six ans, grand. mince. d'allure sportive.

voyage de noces, de l'appartement qu'ils occuperaient, au retour, rue du Louvre.

Il s'était retiré comme d'habitude, vers onze heures, en annonçant son arrivée pour le lendemain, aux environs de dix heures. Lussac l'avait accompagné jusqu'à sa voiture, laquelle stationnait devant la porte.

Sur un mot de Leclerc, il donna des renseignements sur Andrésy, qu'à l'instar de Chassagne, il dépeignit comme un garçon violent, emporté.

Lorsqu'il se retira enfin, Maurice Leclerc commençait à avoir son opinion. Restait à la vérifier...

C'est ce qu'il entreprit de faire sur-le-champ, non sans avoir conféré avec M. Barsol et l'avoir informé des résultats obtenus.

CHAPITRE III

René Andrésy travaillait chez M. Dupuis, un architecte installé boulevard Voltaire. Ce jour-là, vers six heures, le jeune homme se disposait à quitter son bureau, lorsqu'un visiteur se fit annoncer.

C'était Maurice Leclerc.

En l'absence de M. Dupuis, appelé sur un chantier, ce fut Andrésy qui le reçut. C'est ce que le policier, qui avait pris ses informations, escomptait.

— Si vous voulez me faire part de l'objet de votre visite, monsieur, prononça Andrésy, en indiquant un siège au survenant, auquel il venait de signifier que son patron n'était point à son cabinet.

Tout en s'installant, le secrétaire de M. Barsol dévisageait attentivement son interlocuteur.

Durant la journée, il avait procédé à une enquête sur son compte, complétant ainsi les renseignements qu'il possédait déjà. Ceux-ci, à la vérité, étaient excellents.

René Andrésy était un jeune homme de vingt-six ans, grand. mince. d'allure sportive.

En dépit d'une certaine irrégularité des traits, il était fort bien de sa personne, avec ses cheveux noirs, ses yeux verts, sa bouche un peu grande, mais d'un dessin correct.

Leclerc nota qu'il semblait fort las, avait le teint pâle, les yeux battus.

— Pouvons-nous causer librement? articula le policier, en baissant légèrement la voix.

— Mais certainement, monsieur! repartit Andrésy, marquant quelque surprise.

De fait, tous deux étaient seuls dans le bureau, le jeune employé, un garçon de quinze à seize ans, qui avait introduit le visiteur, s'étant retiré dans une pièce voisine où on l'entendait aller et venir, se préparant au départ.

— Monsieur, je suis secrétaire du commissaire de police de Vincennes, et suis chargé de procéder à une enquête touchant la mort de M. Fernand Ravelin, attaqua résolument Leclerc.

Malgré lui, Andrésy avait eu un imperceptible sursaut. Pourtant, il se remettait déjà.

— Je ne vois pas très bien, monsieur, en quoi je puis vous être utile, commença-t-il.

Les journaux n'avaient point encore annoncé le résultat de l'autopsie pratiquée par le médecin légiste. Pour tout le monde, Fernand Ravelin s'était suicidé et cette ignorance de la vérité laissait à Leclerc ses coudées parfaitement franches; aussi, se hâta-t-il de reprendre, voyant que son interlocuteur marquait un temps :

— Vous avez connu M. Ravelin?

— Très peu...

— Oui, je le sais... Ce monsieur et vous étiez rivaux, en quelque sorte!

Et comme Andrésy fronçait le sourcil, le secrétaire précisa :

— Au cours de mon enquête, j'ai appris qu'un projet de mariage avait existé entre Mlle Lussac et

vous, projet dont M. Ravelin avait provoqué la rupture, ce qui vous avait grandement irrité.

— Mais, monsieur! se regimba Andrésy, ceci n'a rien à voir avec l'affaire qui vous occupe, je suppose!...

— Laissez-moi achever, je vous prie... Vous conçûtes de cette rupture une violente irritation, car vous aimez sincèrement Mlle Lussac, laquelle vous rend votre affection... J'ai ouï dire qu'un jour, rencontrant M. Ravelin, rue de la Fédération, une altercation avait éclaté entre vous, et que vous vous étiez livré à des voies de fait sur la personne de votre rival...

— Et après, monsieur? gronda le jeune homme qui commençait à perdre patience.

— Qu'avez-vous fait durant la soirée du vendredi, 25 mars?...

— Ceci vous intéresse?...

— Beaucoup, monsieur Andrésy!... Pourtant, avant de poursuivre, je tiens à vous avertir d'un fait essentiel : M. Ravelin ne s'est pas suicidé, ainsi qu'on le croyait primitivement; il a été tué d'un coup de revolver, tiré à bout portant dans la nuque... Sa pendaison : simple mise en scène, destinée à égarer la justice!

Cette fois, René Andrésy sursauta, considérant son interlocuteur avec une stupeur non dissimulée et, entre eux, ce fut le silence.

Maurice Leclerc, qui surveillait attentivement le commis architecte, s'aperçut bientôt que, le premier émoi passé, un travail de déduction se faisait dans son esprit. Peu à peu, Andrésy commençait à entrevoir les raisons qui avaient amené le policier auprès de lui, ainsi que les motifs qui lui dictaient ses questions.

Il eut un haussement d'épaules et répliqua avec une sécheresse voulue :

— Vendredi, 25 mars, j'ai quitté mon bureau, où j'avais passé toute la journée, vers six heures et de-

mie, comme j'en ai l'habitude... Je rentrai chez moi, rue d'Angoulême, vers sept heures...

— Je sais, approuva Leclerc, j'ai vu votre concierge!

L'autre lui jeta un coup d'œil de travers et poursuivit son récit, s'efforçant de dominer une évidente émotion.

— J'étais triste, mal à l'aise... Je songeais à l'événement qui devait avoir lieu le lendemain!... Vous comprendrez facilement mon état d'âme, sans qu'il soit besoin d'insister!... Je ne pouvais demeurer chez moi et ressortis bientôt...

— Pour aller dîner?...

— Je n'avais pas faim! Je me mis à marcher droit devant moi, au hasard, perdu dans mes pensées... Vous me semblez intelligent, monsieur, et parfaitement au courant de la situation, il vous est facile d'imaginer la nature de mes préoccupations...

« Durant une partie de la nuit, je déambulai ainsi. Vers onze heures, épuisé, à bout de forces, je m'assis sur un banc où je restai longtemps... Je me trouvai sur un boulevard que je ne connaissais point, mais peu m'importait... Lorsque, gagné par le froid de la nuit, je me remis en route, il pouvait être une heure du matin, peut-être davantage...

« Une plaque m'apprit que j'étais sur le boulevard Garibaldi, à Grenelle!... Je décidai de rentrer chez moi, ce que je fis, en passant par l'Etoile, les boulevards extérieurs... J'arrivai rue d'Angoulême, vers cinq heures, éreinté, fourbu... Je me jetai sur mon lit et dormis jusqu'à dix heures... Ce sommeil de brute me fit du bien! A mon réveil, je m'habillai et vins ici, où j'avais du travail à terminer.

— Durant cette longue promenade, n'avez-vous pas rencontré quelqu'un de connaissance?

— Je ne le pense pas! Même si j'avais aperçu un de mes amis, j'aurais fait un détour pour l'éviter.

— N'êtes-vous pas entré dans un café, un établissement quelconque, pour vous rafraîchir?...

— Non, le bruit, la compagnie des hommes m'étaient odieux; d'instinct, je recherchai les endroits solitaires.

Durant quelque temps encore, Maurice Leclerc poursuivit cet interrogatoire. Bien qu'il fût visiblement irrité, René Andrésy se contraignait au calme, répondant de son mieux.

Enfin, le policier se retira en remerciant et il nota que le jeune homme marquait quelque surprise en voyant que leur entretien ne comportait pas d'autre conclusion. Même il laissa échapper un soupir de soulagement.

— Il a dû penser que j'étais venu pour l'arrêter, car il a parfaitement compris que je le soupçonnais! songea Maurice Leclerc. Le fait est que tout cela est singulièrement suspect... Ce garçon a passé hors de chez lui cette nuit au cours de laquelle son rival a été assassiné, et vers onze heures, il pouvait tout aussi bien se trouver embusqué dans le bois de Vincennes, guettant le passage de sa victime, qu'assis sur un banc du boulevard Garibaldi.

« Voilà où il faudrait une bonne preuve matérielle, dans un sens ou dans un autre. Seulement, celle-ci ne sera pas facile à découvrir!... »

Le lendemain, les journaux annonçaient la grande nouvelle : Ravelin ne s'était pas suicidé, comme on l'avait cru tout d'abord, mais avait été assassiné; aussi, le parquet venait-il de désigner un juge d'instruction, M. Peltier, afin d'éclaircir cette affaire, singulièrement mystérieuse.

La lecture des feuilles fit faire une grimace à Leclerc, bien qu'il eût prévenu l'événement. Du coup, le commissariat de Vincennes allait être dessaisi au profit des inspecteurs de la police judiciaire.

Sur les conseils de M. Barsol qui, décidément, s'intéressait au travail de son subordonné, celui-ci se rendit immédiatement au Palais de Justice. Introduit auprès de M. Peltier, Leclerc lui exposa succinc-

tement les résultats déjà obtenus, ce dont ce dernier marqua quelque étonnement.

— Tous mes compliments, monsieur Leclerc, vous avez, en cette affaire, fait preuve d'une activité, d'un zèle bien rares, ce dont je vous félicite sincèrement.

Le juge d'instruction était un gros homme à la physionomie bonasse, à l'air quelque peu endormi. Sous ses apparences, il cachait un esprit fin, délié. Mieux que personne, il fut donc capable d'apprécier l'habileté du jeune secrétaire.

— Somme toute, reprit-il après un instant de silence, cette affaire, qui paraissait mystérieuse, semble débrouillée, grâce à vous, monsieur Leclerc!... Selon toute probabilité, nous nous trouvons en présence d'une vengeance!... René Andrésy aura assassiné son rival dans un accès de jalousie et simulé un suicide, pour détourner les soupçons!...

Le policier eut un hochement de tête.

— Tout d'abord, je l'ai pensé, monsieur le juge; à la réflexion, je n'ose conclure!... René Andrésy m'a produit une excellente impression. C'est un garçon violent, mais de là à l'accuser d'un meurtre...

— Evidemment! évidemment! acquiesça M. Peltier, qui réfléchissait. Pensez-vous qu'un homme seul aurait pu pendre le cadavre et le placer dans la position où vous l'avez trouvé?

— Hier soir, j'ai tenté l'expérience et puis me permettre de vous répondre affirmativement... En présence de Mourier, l'un des inspecteurs du commissariat de Vincennes, j'ai pendu un mannequin de la taille et du poids approximatif de Ravelin.

Leclerc décrivait l'opération. Ayant passé le nœud coulant au cou du mannequin, il avait jeté la corde par-dessus la maîtresse branche du chêne voisin et, tirant dessus, avait hissé son macabre fardeau à la hauteur voulue. Après quoi, il n'avait plus eu qu'à attacher la corde au dossier du banc.

M. Peltier, qui avait suivi toutes ces explications avec attention, approuvait de la tête.

— J'avais l'intention de charger des inspecteurs de la police judiciaire de suivre cette affaire, ainsi qu'il est d'usage... Dans l'état actuel des choses, je renonce à cette idée, tout au moins pour le moment... Voici une convocation; allez la porter vous-même à M. Andrésy, et amenez-le ici, où je vous attends... En interrogeant ce jeune homme, je verrai à me faire une opinion.

Leclerc n'en demandait pas davantage. Ayant remercié, il s'éclipsa et, sautant dans un taxi, se fit conduire boulevard Voltaire.

René Andrésy était en conférence avec son patron, M. Dupuis. Leclerc attendit patiemment qu'il réintégrât son bureau personnel pour lui communiquer la convocation du juge d'instruction.

Audrésy ne marqua nul émoi.

— Le temps de prévenir M. Dupuis et je suis à vous, répliqua-t-il en regagnant le bureau voisin.

En effet, moins d'une demi-heure plus tard, Leclerc et lui pénétraient dans le cabinet de M. Peltier. Durant le trajet, ils n'avaient point échangé un mot.

Tout d'abord, le magistrat fit décliner au jeune commis son identité, l'informant que, conformément à la loi, il ne pourrait l'interroger sur le fond qu'en présence de son avocat. Pourtant, auparavant, il était désireux de lui poser un certain nombre de questions.

— Je suis prêt à vous répondre, monsieur, répliqua brièvement Andrésy.

A la prière du juge, il retraça ce qu'avait été son bref roman avec Geneviève Lussac; puis, il fit le récit de ses pérégrinations durant la nuit du 25 mars.

M. Peltier insista, comme l'avait fait Leclerc, pour savoir si aucun témoin ne pouvait confirmer l'alibi du jeune homme. Ainsi que précédemment, Andrésy répondit qu'il ne le pensait point.

L'interrogatoire se prolongea durant près de deux heures, sans amener de résultat.

De toute évidence, le juge d'instruction était fort

perplexe. Néanmoins, Leclerc, qui l'observait attentivement, nota que ses soupçons concernant la culpabilité du témoin semblaient prendre corps; aussi ne fut-il point très surpris de l'entendre proclamer :

— Monsieur Andrésy, je me vois, à mon grand regret, dans l'obligation de décerner contre vous un mandat de dépôt et de vous inculper de l'assassinat, avec préméditation, de Fernand Ravelin.

— Je suis innocent! s'exclama René Andrésy qui avait pâli.

Le magistrat se contenta d'esquisser un geste vague, tout en appuyant sur le bouton d'une sonnerie, ce qui fit accourir deux inspecteurs de police qui attendaient dans le couloir voisin.

M. Peltier leur tendit le mandat qu'il venait de signer et, l'instant d'après, Andrésy quittait le cabinet entre ses deux gardes du corps, lesquels étaient chargés de le conduire au dépôt, puis à la prison de la Santé, où l'heure suivante, il était écroué.

Mais avant de sortir, le jeune commis jeta à Leclerc un regard de reproche, qui alla droit au cœur du secrétaire.

— C'est vous qui m'avez perdu! semblait-il dire.

Bien que Leclerc eût conscience d'avoir fait tout son devoir, il en éprouva un certain malaise.

CHAPITRE IV

— Monsieur le juge, je vous le répète... Pour moi, René Andrésy est innocent... Je viens de prendre huit jours de congé, afin de pousser mon enquête à fond... C'est donc une conviction absolue que je vous exprime!

Penché vers M. Peltier qui l'écoutait attentivement, Maurice Leclerc parlait avec chaleur. Néanmoins, son interlocuteur paraissait peu convaincu.

Au cours de la semaine qui venait de s'écouler, il avait poursuivi les interrogatoires d'Andrésy, qu'as-

sistait à présent un avocat, Me Lantillac, et à l'encontre de l'opinion du policier, il s'était persuadé de la culpabilité du jeune homme, lequel continuait à protester de son innocence.

— Votre conviction, votre conviction... finit-il par murmurer, j'aimerais mieux une preuve!

— Je vous en apporte une, monsieur le juge, ou plutôt, je vous ai amené un témoin qui, durant la nuit du 25 mars, à l'heure où Ravelin succombait sous les coups de son assassin, a vu Andrésy sur son banc, boulevard Garibaldi. C'est un pauvre diable, un vagabond, nommé Jolivet, qui couche depuis trois semaines dans un terrain vague situé sur le boulevard, juste en face du banc en question, indiqua Leclerc... J'ai eu beaucoup de peine à le décider à m'accompagner ici. Si vous désirez l'entendre...

— Vous êtes tenace, monsieur Leclerc... Ce n'est pas un reproche, au contraire! répliqua le magistrat avec un hochement de tête approbatif. Allez chercher votre vagabond! Il convient d'enregistrer sa déposition.

Leclerc sortit. L'instant d'après, il était de retour, poussant devant lui un loqueteux d'une quarantaine d'années, au teint terreux, au regard défiant.

Prié de décliner son identité, l'homme déclara se nommer Adrien Jolivet, manœuvre en chômage, et sur un mot de M. Peltier, il répéta ce qu'il avait confié à Leclerc.

La nuit du 25 mars, ne pouvant dormir, il errait dans le terrain vague où il avait élu domicile, lorsque son attention avait été attirée par un jeune homme bien mis, qui se tenait assis sur un banc du boulevard.

Un bec électrique éclairait l'endroit, si bien que Jolivet pouvait donner un signalement exact du personnage, signalement qui correspondait à celui d'Andrésy.

Intrigué, il avait épié le singulier promeneur qui, les coudes aux genoux, le menton dans les poings,

semblait absorbé dans ses pensées. Il lui était impossible de fixer l'instant de son départ car, rassuré sur ses intentions, Jolivet avait déjà regagné l'espèce de gourbi lui servant d'abri.

Quoi qu'il en soit, aux environs de vingt-trois heures, ce 25 mars, Andrésy, à l'entendre, se trouvait boulevard Garibaldi, c'est-à-dire à plusieurs kilomètres de l'endroit où, au même instant, Fernand Ravelin succombait.

Dans un jeu de photographies, au milieu desquelles on avait glissé celle d'Andrésy, Jolivet finit par le désigner, après quelque hésitation.

L'expérience, si elle n'était pas définitivement concluante, donnait à réfléchir. Aussi, M. Peltier, quelque peu impressionné, congédia-t-il le vagabond. Celui-ci se retira avec un visible soulagement. Il n'aimait guère fréquenter de trop près les gens de justice!

— Donc, reprit, après son départ, le magistrat. Si nous admettons l'innocence d'Andrésy...

— Il le faut, monsieur le juge, il le faut! Cet homme est innocent! reprit le policier avec force. Je regrette de m'être engagé sur cette pente!

— Si vous ne l'aviez fait, d'autres auraient agi de façon identique! Fatalement, les soupçons devaient se porter sur lui... Il nous faut donc recommencer l'enquête sur de nouvelles bases.

— Si j'osais vous en indiquer, monsieur le juge, risqua timidement Leclerc.

Pour le coup, M. Peltier se redressa vivement :

— Que savez-vous encore? interrogea-t-il en dévisageant le jeune homme. Allons, parlez!... Pourquoi hésitez-vous?...

— C'est que, comme je vous le disais tout à l'heure, j'ai aiguillé les recherches sur une fausse piste et qu'en vous en soumettant une seconde...

— Est-elle la bonne, au moins?... sourit imperceptiblement le magistrat qui appréciait grandement les scrupules de son interlocuteur.

— Je le crois!... J'ai pour cela de fortes présomp-

tions!... Au reste, voici la chose... A vous de conclure, monsieur le juge! Pour moi, les meurtriers de Fernand sont son associé, Antonin Chassagne, et le domestique de celui-ci, un certain Prudent Matissou, tout dévoué à son maître.

— Oh! oh! fit M. Peltier surpris, intéressé. Voilà pour le moins de l'inattendu. Et sur quoi vous appuyez-vous pour formuler cette opinion, monsieur Leclerc?...

« Pour que Chassagne ait tué un associé dont il faisait le plus grand éloge, il fallait un motif, et celui-ci n'apparaît pas clairement!

— Ce motif existe, monsieur, retorqua Maurice Leclerc. Si vous voulez bien m'écouter...

Sur un signe d'assentiment du magistrat, le jeune homme poursuivit, s'accoudant à la table qui les séparait :

— Au lendemain de l'arrestation de René Andrésy, j'eus des doutes sur sa culpabilité. Il protestait de son innocence avec un tel accent de sincérité!... Bref, je résolus de faire abstraction de tout ce que je savais, de reprendre l'enquête en le tenant en dehors de l'affaire! La chose était ardue, demandait du temps... Voilà pourquoi je me fis mettre en congé...

« Pour commencer, je fis le tour des relations de Ravelin. Le défunt connaissait peu de monde, à part les gens avec lesquels il était en rapports d'affaires et je commençais à désespérer d'aboutir de ce côté, lorsqu'un détail que je découvris me rendit quelque espoir.

« Il y a six mois, c'est-à-dire alors que Ravelin ne connaissait pas encore Mlle Lussac, Antonin Chassagne et lui contractèrent une assurance de cinq cent mille francs, au profit de celui des deux associés qui survivrait.

— Oh! oh!... fit M. Peltier, la chose est bizarre, en effet! et je m'étonne que Ravelin y ait consenti...

— Ce dernier pensait faire une bonne affaire! Ravelin avait trente ans et jouissait d'une santé par-

faite, tandis que Chassagne est dans la soixantaine et d'apparence chétive!...

— C'est juste! reconnut M. Peltier.

— Donc, l'assurance en question fut conclue. De plus, toujours à l'instigation de Chassagne, les deux associés firent leur testament... En cas de mort de l'un d'eux, leur agence immobilière, laquelle est en pleine prospérité, revenait au survivant. Ravelin n'avait point de famille, nous le savons... De plus, il pensait hériter ainsi de Chassagne qui, vraisemblablement, devait mourir avant lui!... Les mêmes raisons qui l'avaient déterminé à signer le contrat d'assurance, le poussèrent à rédiger ce testament...

« Celui-ci est déposé chez Me Tabarel, notaire à Paris, qui en a donné connaissance à Antonin Chassagne dans les délais légaux... Vous me suivez, monsieur le juge?

— Parbleu! riposta le magistrat avec un sourire qui signifiait clairement que cette interrogation était de trop.

— Postérieurement, en conclusion de ces deux accords, Fernand Ravelin fit la connaissance de Geneviève Lussac, dont il s'éprit. Ce mariage fut décidé après les incidents que vous connaissez... La première pensée de Ravelin dut être de révoquer son testament... La situation devenait différente, puisqu'il prenait femme, fondait un foyer!

« A la réflexion, il n'en fit rien, se disant évidemment qu'assurance et testament ne pouvaient que jouer en sa faveur, étant donné l'âge de son associé, et les choses demeurèrent en l'état.

« Antonin Chassagne, sous des dehors mielleux, est un être dur, rapace; toute sa vie le prouve... La mort de Ravelin le débarrassait d'un associé et l'enrichissait du même coup. Voilà pourquoi il se résolut au crime... Par les confidences de Ravelin, Chassagne savait sa rivalité avec Andrésy!... Il s'agissait de faire endosser à ce dernier la responsabilité du meurtre! De là, la mise en scène que vous savez!

— Votre système est fort ingénieux! murmura M. Peltier. A la vérité, il est des plus séduisants et, si vous avez des preuves matérielles pour l'étayer...

— Malheureusement, monsieur le juge, je n'en possède pas la moindre, avoua Leclerc. Chassagne est un rusé compère qui n'a rien laissé traîner derrière lui. Quant à Prudent Matissou, ce domestique qu'il fit son complice, car il avait besoin d'un être solide, vigoureux, je vous l'ai dit, ce Matissou est un Auvergnat d'une quarantaine d'années, fruste et borné, tout dévoué à son maître qu'il sert depuis dix ans...

« De plus, Chassagne a dû lui promettre une jolie récompense et, dans ces conditions...

— Évidemment! évidemment! murmura M. Peltier, à qui n'échappait point les difficultés de la situation. Si vos hypothèses sont exactes, nous aurons beaucoup de peine à établir la culpabilité de ces deux individus.

— Il y aurait peut-être un moyen, suggéra Leclerc. Faire venir Matissou et, plaidant le faux pour savoir le vrai, lui affirmer que Chassagne, démasqué, a tout avoué, rejetant entièrement sur lui le crime en question. Matissou, impressionné et se croyant trahi, lâcherait peut-être quelque chose...

— Oui, peut-être! reconnut M. Peltier, quoique, à la vérité, je n'aime pas ces façons de procéder qui ne s'accordent guère avec la conception de la justice. Pourtant, en la circonstance, comme je n'aperçois pas d'autre façon de faire, je consens à essayer...

— En ce cas, monsieur le juge, je crois que nous aboutirons! s'exclama Maurice Leclerc, dont les yeux brillaient. J'ai étudié mon Matissou à fond et espère l'amener où je désire.

— Il faudrait le convoquer...

— C'est chose faite... Escomptant votre assentiment, je me suis permis de le faire conduire ici, où il attend, sous la garde de l'inspecteur Mourier... Depuis ce matin, on retient Antonin Chassagne au commissariat de Vincennes, où M. Barsol le questionne...

Cette absence prolongée de son maître n'a pu qu'alarmer Matissou, lequel doit être dans ses petits souliers!...

Peu à peu, Maurice Leclerc se déboutonnait, donnait des détails, et M. Peltier pouvait constater qu'il avait préjugé de son adhésion.

— Décidément, monsieur Leclerc, vous êtes un homme actif et entreprenant, proclama-t-il. Les procédés que vous employez ne sont pas toujours d'une correction absolue; néanmoins, on doit vous pardonner, étant donné le but que vous poursuivez!... Faites entrer votre Matissou!...

Prestement, Maurice Leclerc gagna la porte. Peu après, il introduisait le témoin, que flanquait l'inspecteur Mourier. Prudent Matissou ressemblait trait pour trait au portrait qu'en avait tracé le secrétaire.

C'était un paysan auvergnat d'une quarantaine d'années, au front bas mangé par des cheveux noirs et drus, au regard en dessous, et dont l'intelligence semblait plus que médiocre.

Sur un signe de M. Peltier, Maurice Leclerc entreprit de le cuisiner, selon l'expression usitée en pareil cas.

L'ayant fait asseoir, il lui fit décliner son identité. L'autre s'exécuta; évidemment, on le sentait mal à l'aise et il eût donné beaucoup pour être à cent lieues de là.

— Matissou, reprit le secrétaire, sur un ton sévère, cependant que son regard fixe pesait lourdement sur son interlocuteur, vous vous êtes mis dans une situation dangereuse. La vérité est connue de la justice... Présentement, il y va de la tête!

— Qu'est-ce que vous dites? sursauta le domestique, dont les petits yeux étincelèrent tout autant de crainte que de colère.

— Savez-vous où est votre maître?

— Ce matin, il est parti pour le commissariat de Vincennes. Il y avait été appelé... Je ne l'ai pas revu, et monsieur est venu me chercher tout à l'heure! bou-

gonna Matissou, avec un coup d'œil vers Mourier.

— Vous ne vous êtes point demandé comment il se faisait que l'absence de M. Chassagne se prolongeât pareillement?

— Je ne m'occupe pas de ses affaires, ça ne me regarde pas!

— M. Chassagne n'est pas revenu chez lui, à Bourg-la-Reine, pour la bonne raison qu'il est présentement arrêté. La justice a découvert que c'est lui qui a assassiné son associé Fernand Ravelin, dont la mort l'enrichissait. Chassagne a fini par reconnaître la chose; seulement, il prétend que c'est vous, Matissou, qui avez exécuté le meurtre, auquel il ne participa point! Voilà pourquoi je vous disais, tout à l'heure, qu'il y va de votre tête!...

— Ce n'est pas vrai! cria Matissou, qui avait blêmi sous son hâle. M. Chassagne était là, c'est lui qui a tiré...

Il s'interrompit brusquement, flairant, mais un peu tard, le piège dans lequel il venait de tomber; mais il en avait trop dit pour pouvoir reculer, et Maurice Leclerc, auquel s'était joint M. Peltier, finit par lui faire confesser la vérité dans son entier.

La nuit du 25 mars, Chassagne et lui, embusqués dans leur auto, avaient guetté la sortie de Ravelin des « Tulipes ». A l'entrée du bois de Vincennes, ils l'avaient rejoint et Chassagne, sous prétexte de l'entretenir d'une affaire urgente, était monté dans le cabriolet de son associé, arrêté sur la route. Sournoisement, il l'avait tué d'un coup de feu tiré par derrière, à bout portant.

Matissou, qui attendait dans la seconde voiture, était accouru et c'est lui qui, sur les indications de son maître, avait transporté le corps de la victime jusqu'au banc voisin, procédé à la macabre mise en scène, destinée à égarer la justice. Pour cela, il devait toucher cinquante mille francs, que Chassagne lui remettrait lors du règlement du contrat d'assurance.

Ayant ainsi tout avoué, le misérable Matissou parut soulagé.

Dire la colère de Chassagne lorsqu'il connut les aveux de son complice est chose impossible. Il cria, tempêta et nia; mais, serré de près par les enquêteurs, il dut finalement reconnaître les faits.

La cour d'assises de la Seine le condamna à vingt ans de travaux forcés, tandis que Matissou se voyait gratifié de cinq années de prison pour complicité.

René Andrésy avait été remis en liberté depuis longtemps. Aujourd'hui, il est l'heureux époux de Geneviève.

Quant à Maurice Leclerc, il jouit à présent d'une réputation extraordinaire parmi ses collègues de la police.

FIN

Pour paraître mercredi prochain :

L'espion du « Savannah »

Roman policier inédit

par ALBERT BONNEAU

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge. 2-2-39

Tous les **Mercredis** demandez
à votre marchand habituel

LE PETIT ROMAN POLICIER

DU DRAME
DU MYSTÈRE
DE L'ANGOISSE

— De l'intérêt POUR TOUS —
Pouvant être mis entre toutes les mains

— LE ROMAN COMPLET —
sous couverture en 4 couleurs **0.50**

J. Ferenczi et Fils - Éditeurs
9, rue Antoine-Chantin, 9
PARIS 14e

Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement
(Made in France)

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.)
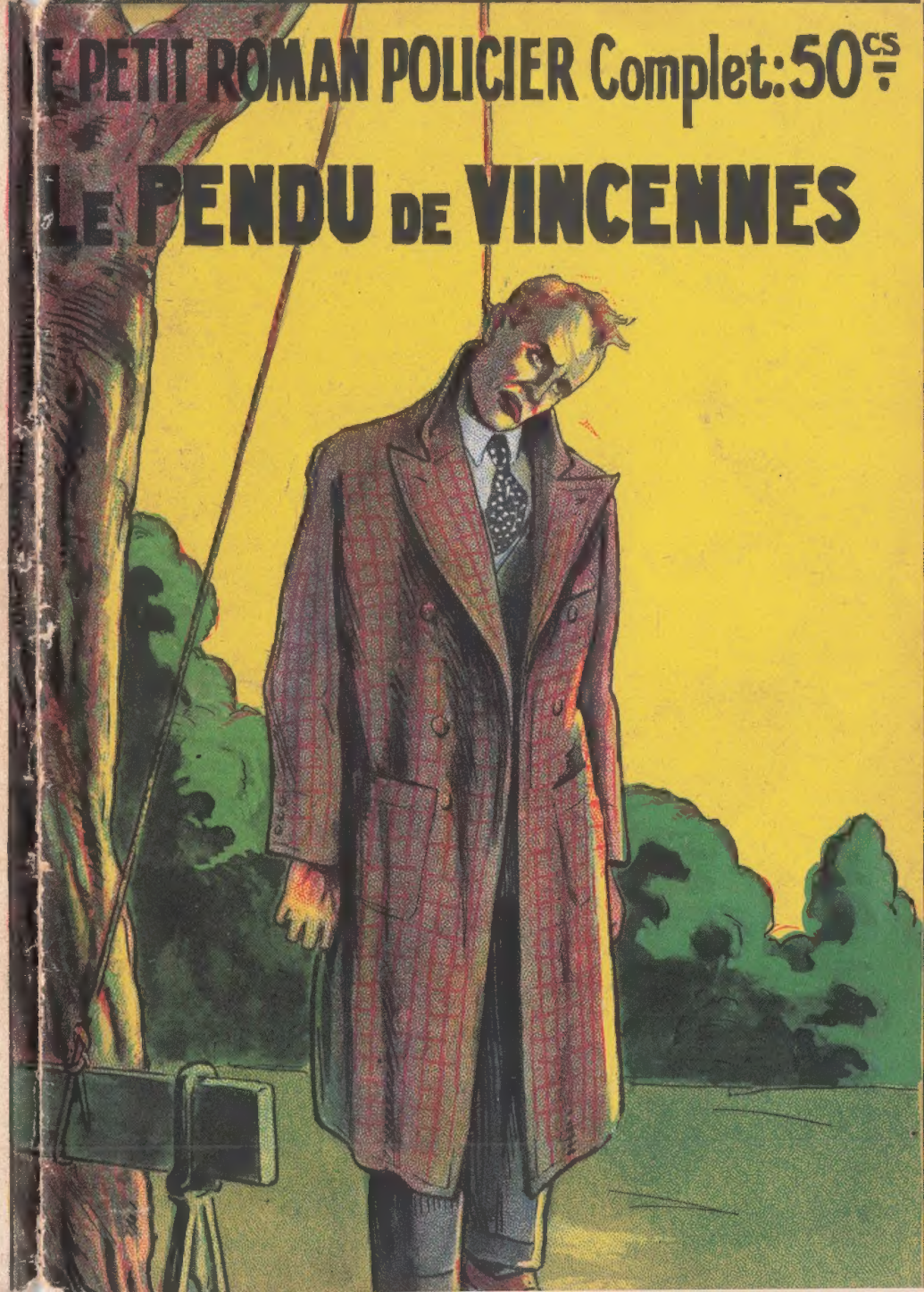
N° 32